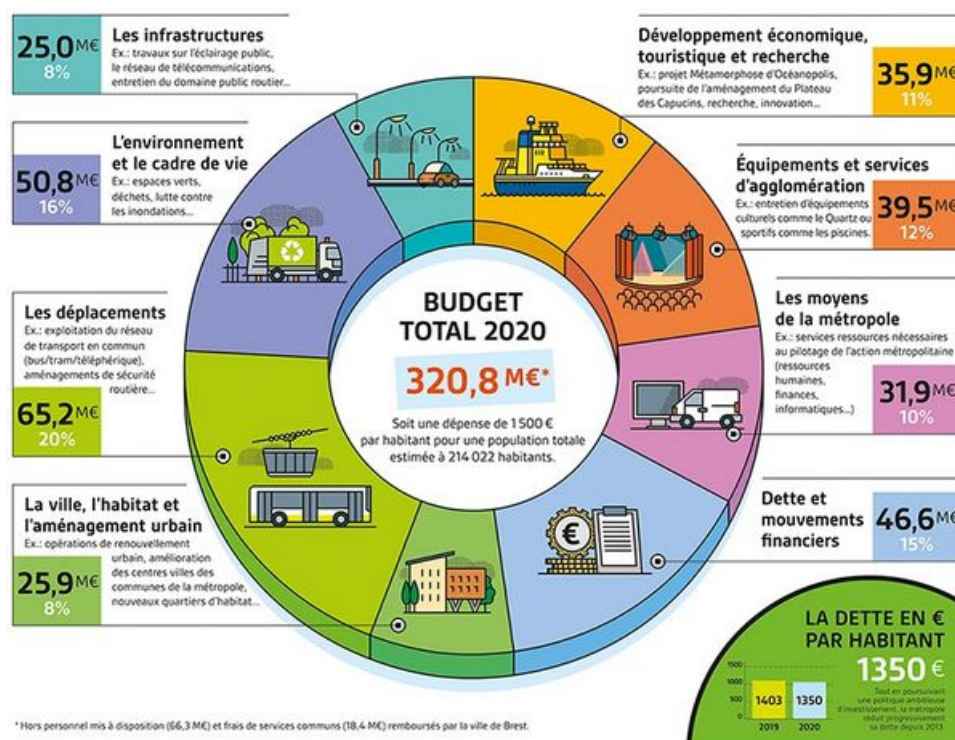


Le budget de Brest métropole

Chaque début d'année, un budget est voté par les élus en Conseil de métropole pour engager les actions à venir.



En 2020, comme les années précédentes, Brest métropole poursuit ses efforts de gestion pour préserver sa solvabilité et sa capacité à investir durablement.

Le budget de Brest métropole pour 2020 s'équilibre à 320,8 M€, équivalent à 1 500 € par habitant (214 022 habitants). A ces 320,8 M€ s'ajoutent 84,8 M€ correspondant au personnel mis à disposition et aux mutualisations avec la ville de Brest.

Soit un budget global de 405,6 M€.

Ce budget est constitué du fonctionnement, de l'investissement et de l'annuité de la dette.

- Budget de fonctionnement 2020 : **295,0 M€ soit 73%**
- Budget d'investissement 2019 : **82,8 M€ soit 20%**
- Annuité de la dette : **27,8 M€ soit 7%**

Le fonctionnement correspond aux dépenses et recettes annuelles de Brest métropole.

En dépenses il s'agit par exemple des subventions versées, des frais de personnel ou des charges courantes. En recettes ce sont principalement les impôts collectés ou les dotations de l'État et autres organismes.

L'investissement quant à lui regroupe les dépenses ayant vocation à préserver, accroître et / ou améliorer le patrimoine de la collectivité.

L'annuité de la dette correspond au remboursement annuel de la dette contractée pour financer les investissements

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

DOCUMENT BUDGÉTAIRE

Présentation du budget 2020 de Brest métropole

janvier 2020

Découvrez l'essentiel du budget 2020 de la métropole en quelques pages.

 [TÉLÉCHARGER \(4,57MO\)](#)

DOCUMENT BUDGÉTAIRE

Budget primitif 2020 de Brest métropole

février 2020

[▶ TÉLÉCHARGER \(7,05MO\)](#)

DOCUMENT BUDGÉTAIRE

Compte administratif 2018 de Brest métropole

juillet 2019

[▶ TÉLÉCHARGER \(7,34MO\)](#)

DOCUMENT BUDGÉTAIRE

Ra

mar

[▶ TI](#)



En savoir plus

Attributions de subventions (délibération du 24 janvier 2020)

Anciens documents budgétaires

Budget primitif 2015

Budget primitif 2014

Budget primitif 2013

Compte administratif 2014

Compte administratif 2013

Compte administratif 2012

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **06 février 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 00 00

Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30

